

**ARRÊTÉ**

relatif à la dénomination d'un parc  
sur le territoire de la commune de Bellevue

04 juin 2003

**LE CONSEIL D'ÉTAT**

Vu la proposition de la commune de Bellevue du 10 février 2003;

Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 6 mai 2003;

Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments  
du 19 février 1975

**ARRÊTE :**

Il est donné le nom de :

**Parc Simon Eggly**

au parc se situant derrière la mairie et bordé par les chemins des Marettes, de la Menuiserie et  
par la route de Lausanne. Du nom du premier maire de la commune.

Cette dénomination entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2003.

Communiqué à :

DIAE	3 ex.
DF	1 ex.
DJPS	2 ex.
DAEL	3 ex.
CHA	1 ex.
OCP	1 ex.



Certifié conforme,

Le chancelier d'Etat :